

Au fil de l'Yonne



Serbonnes



N° 52
ÉTÉ 2023

Chères Serbonnoises, chers Serbonnois,

A l'heure où j'écris ce mot, nous voici déjà arrivés à l'été 2023. Il paraissait si lointain en ce début d'année. La fin de l'année scolaire, les vacances, la vie estivale arrivent à grands pas.

L'été rime aussi avec festivités, événements et je suis infiniment reconnaissant à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie Serbonnoise et grâce à qui vous retrouverez encore cet été de belles animations dont celle que nous venons de vivre ce samedi 17 juin avec la fête de la musique. Cette année encore, notre Comité des Fêtes a œuvré comme il sait le faire pour que cette fête soit un grand succès. Avec près de 400 personnes réunies sur notre place, le groupe Feel Good a su mettre une super ambiance. Je remercie sincèrement encore notre Comité des Fêtes de son investissement ainsi que tous les bénévoles et toutes les associations qui font vivre notre village.



La vie de notre village était aussi rythmée autour de notre bar tabac qui a malheureusement fermé en février. Le dossier étant entre les mains du liquidateur, nous avons bon espoir qu'un repreneur se manifeste avant les vacances d'été sachant que le dossier devait être traité courant juin. Nous sommes très sensibles à ce dossier très important pour notre commune par rapport à la vie et aux services que ce commerce apportait et nous suivons de près l'évolution de cette affaire.

L'été arrivant, cela rime aussi avec la fin de l'année scolaire. Nous avons la chance d'avoir beaucoup d'enfants dans notre village en proportion du nombre d'habitants par rapport aux autres communes. Nous sommes quasiment moitié moins d'habitants que Courlon, avec qui nous sommes en SIVOS mais avec quasiment autant d'enfants scolarisés. Même si c'est un signe d'attractivité de notre village, ce n'est pas toujours simple à gérer. Cela nous amène aussi de grandes réflexions pour le meilleur accueil des enfants, la gestion de la cantine et de la garderie et les coûts que cela engendre. Pour information, dans une année normale comme les précédentes, le service cantine/garderie représente environ un coût de 90 000 € qui est assumé à 45 % par la facturation aux parents. Le reste est une charge sur le budget communal. Nous avons conscience du poids financier que cela représente dans notre budget mais c'est un service indispensable aujourd'hui. Cette année, les hausses importantes ont aggravé cette situation et nous avons donc dû travailler ce sujet avec des décisions difficiles mais importantes. Nous nous battons tous les ans pour essayer d'accueillir tous les enfants. A titre informatif, de 52 enfants l'année passée, nous passons à 78 enfants à la cantine le midi pour la rentrée de septembre 2023. Je pense que ce chiffre parle de lui-même sur la complexité du dossier.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la commune qui œuvre sur ce dossier avec nous et qui donne le meilleur pour les enfants. Et je tiens à remercier aussi l'intégralité des services communaux pour leur confiance, leur travail qui nous permet de faire vivre notre village.

Je tiens aussi à remercier l'équipe éducative, les institutrices, car elles font un travail formidable en partenariat avec la commune. Nous avons encore eu la chance cette année de vivre un 8 mai rythmé par une Marseillaise pleine d'émotion chantée par nos enfants de l'école. Merci à tous les parents qui se sont encore déplacés nombreux, aux enfants pour cette belle prestation et à toute l'équipe qui les a encadrés. Nous devons nous investir dans ce devoir de mémoire et c'est un immense plaisir de le faire tous ensemble.

Je ne peux m'empêcher de vous parler d'un sujet très complexe aujourd'hui. Notre commune subit des rodéos urbains de motos et de quads. Je comprends la passion pour les loisirs motorisés mais ce qui se passe est devenu intolérable. Avec des 50 cm³ à des motos de cross de plus grosses cylindrées, certains individus mettent en danger d'autres personnes avec leur vitesse excessive, roue arrière ou autres cabrioles. Nous travaillons avec les gendarmes autant que nous pouvons pour faire cesser cela. Des actions fortes sont en cours. Mais sachez que le fait de se faire prendre en rodéo, roues arrière, etc... dans le village, vous coûtera la saisie et la destruction immédiate du véhicule sans compter toutes les autres sanctions allant avec. Les gendarmes, comme nous-mêmes n'aurons aucune tolérance. Je demande donc aux parents de sensibiliser leurs enfants, nous avons déjà porté plainte contre certains malheureusement et ceci ne sera pas fini. C'est pour la sécurité de tous !

En dernier paragraphe, je tiens à remercier tout particulièrement une personne des services de la commune qui va bientôt prendre sa retraite bien méritée. Marianne Demolder, secrétaire de Mairie depuis quelques années à Serbonnes, sera en retraite au 1^{er} septembre. Nous avons eu la chance de travailler ensemble depuis 3 ans bon nombre de dossiers, de difficultés que nous rencontrons dans les petites communes et elle nous a suivis, soutenus et a avancé avec nous. Merci Marianne !

Et je tiens maintenant à vous souhaiter à toutes et tous un excellent été, de belles et bonnes vacances et j'espère vous retrouver sur notre belle place du village lors des belles animations qui vous seront proposées cet été !

Le Maire Olivier MARTIN

Sommaire

	Pages
La vie à Serbonnes	4 à 14
Appel aux Serbonnois	15
Les actions du Conseil Municipal :	
Commission Finances	16 à 17
Commission Travaux	18 à 20
Autres actions du Conseil Municipal	21
Actualités de la bibliothèque de Serbonnes	22
Le coin des écoliers de Serbonnes	23 à 26
Le coin des associations	27 à 34
Serbonnes avant/maintenant	35
Historiquement Vôtre : « Serbonnes : de l'époque gallo-romaine au début du moyen-âge »	37 à 41
Informations pratiques	42 à 45
Etat civil	46
Numéros utiles	47
Informations horaires Mairie/Bibliothèque Municipale/Paroisse	48

LA VIE A SERBONNES

Le jeudi 8 décembre 2022 : Sortie au cinéma pour les classes de maternelles

Les 68 élèves de l'école maternelle de Courlon-sur-Yonne se sont rendus au cinéma « Le Renaissance » de Bray sur Seine pour voir « Un hérisson dans la neige ».

Il s'agissait d'un ensemble de 3 courts métrages racontant l'épopée d'un petit hérisson quittant son hibernation pour découvrir la neige.



Le vendredi 9 décembre 2022 : Marché de Noël de l'école et concert à la salle des fêtes



Vendredi 9 décembre au soir, à l'heure où les écoles ferment habituellement leurs portes, l'école primaire de Serbonnes « Les jardins d'Amandine » accueillait les parents et visiteurs pour un marché de Noël chaleureux et goûteux.

Les élèves, les enseignants et les parents d'élèves ont participé à la confection de gâteaux et autres pâtisseries. Ces douceurs ainsi que de nombreux objets de décoration créés par les écoliers ont été mis en vente au bénéfice de la Coopérative Scolaire pour financer des sorties pédagogiques et autres.

Un grand merci aux parents d'élèves, à la Caisse des Ecoles et au Comité des Fêtes pour leur aide à l'installation, à la tenue et au rangement des stands.

À la suite de l'intervention de Charlène, professeur de clarinette, au mois de novembre et décembre à l'école, les élèves ont donné une représentation le soir même à la salle des fêtes. Ils ont interprété des chants de Noël accompagnés d'élèves musiciens de l'école de musique Yonne Nord.

Un moment très émouvant pour petits et grands.



Le mardi 13 décembre 2022 : Marché de Noël de l'école de Courlon et goûter

Le mardi 13 décembre après la classe, le marché de Noël de Courlon-sur-Yonne organisé par les enseignantes des 3 classes de maternelle et les 2 classes d'élémentaire ainsi que par l'association « Les écoliers du bord de l'Yonne » a connu un immense succès à la salle des fêtes du village.



Chaque classe tenait un stand décoré, très bien présenté avec les différents travaux que les élèves avaient confectionnés pour l'occasion.

Un grand merci aux parents d'élèves qui ont effectué de nombreux gâteaux, aux membres de l'association et aux parents qui ont aidé à faire des sachets de bonbons, du chocolat et du vin chaud.

De retour en classe l'après-midi, pour la plus grande joie de tous, les 67 élèves de l'école primaire ont pu trouver des cadeaux sous le sapin.



Les élèves ont partagé ensuite le traditionnel goûter de Noël offert par la Caisse des Ecoles : briochette, papillote, sucre d'orge et jus de fruit.

Le jeudi 15 décembre 2022 : Sortie cinéma pour l'école de Serbonnes

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 se sont rendus au cinéma Confluences à Sens afin d'assister à une projection du film « Le royaume des étoiles » : C'est l'histoire du jeune Peter qui se lance dans un voyage magique pour sauver sa petite sœur Anne, kidnappée par le maléfique Homme de la Lune. Pour cela il doit se rendre sur un territoire mystérieux : la Lune !

Une ambiance particulière pour cette sortie scolaire qui sonnait comme un air de vacances.



Le samedi 17 décembre 2022 : Distribution des colis des aînés

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont organisé leur traditionnelle distribution des colis de Noël à destination des aînés du village (à partir de 70 ans) dans la matinée du samedi 17 décembre 2022. Pour cette édition, 80 Serbonnois étaient bénéficiaires de cette action dont 11 personnes ont choisi de recevoir un bon repas au Restaurant 'La Cantine de l'Ecu' à Pont/Yonne.

Le panier gourmand était composé d'un pain d'épices, d'un jus de pommes, d'une bouteille de vin blanc, de chocolats, d'une terrine et d'une ballotine de volaille. Les enfants de l'école de Serbonnes ont renouvelé la confection d'une petite carte de vœux pour accompagner les douceurs distribuées et nous les remercions ainsi que l'équipe enseignante.



Le samedi 7 janvier 2023 : Vœux du Maire



Après les épisodes de confinement dus à la COVID, le Maire accompagné de l'équipe municipale a enfin pu convier ses administrés ainsi que les réfugiés Ukrainiens résidant au Centre d'hébergement provisoire de la CCAS à la première cérémonie des vœux de ce mandat. Après l'allocution du Maire faisant un bilan des actions menées depuis le début de ce mandat et les actions à venir, ce fut au tour de chaque association présente de présenter ses activités.

Ensuite, les réfugiés Ukrainiens nous ont concocté une belle surprise avec un chant traditionnel interprété par les enfants. Ce fut un moment rempli d'émotions. Merci à eux pour cette belle initiative. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié accompagné de la traditionnelle galette des rois.





Sylvain LOGEZ

Artisan électricien de père en fils,
à son compte depuis maintenant 15 ans



Habitant à Serbonnes

Je mets à disposition mes services afin de vous dépanner au plus vite,
mais aussi pour réaliser vos projets de travaux d'électricité dans des
pavillons et locaux neufs ou en rénovation.

Installation de chauffage électrique.

Portable: 06 23 18 59 90





SIRET 707 080 180 00037
CHEMIN DE CHAILLOT
89 140 MICHERY
girardtp@yahoo.fr
 03.86.67.00.79
 06.07.05.79.53

TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, CONCASSAGE,
DEMOLITION
VENTE DE SABLE, GRAVIERS, TERRE,
BETON CONCASSE

Le dimanche 29 janvier 2023 : Exposition de la CVTCA sur la zone humide de Serbonnes

Le 29 janvier a été organisé par la CVTCA et l'association CPN réveil nature, une journée de sensibilisation à la zone humide de Serbonnes. Retrouvez plus de détails sur cet évènement dans l'article de la CVTCA dans la rubrique « Le coin des associations »



Le vendredi 24 février 2023 : Carnaval à Courlon-sur-Yonne



Les élèves de l'école élémentaire sont venus costumés pour fêter le carnaval, puis l'après-midi, les élèves ont fait un petit défilé suivi d'un goûter à la salle des fêtes avec les parents ! Un grand merci à eux d'avoir été présents, d'avoir fourni le goûter et d'avoir joué le jeu en venant déguisés. Un excellent moment !

Pour les classes de maternelle, ce fut le 7 avril que les élèves et l'équipe enseignante se sont déguisés. Tous ont été réunis dans une classe pour pouvoir danser et ensuite profiter d'un goûter avec boissons, gâteaux et bonbons.

Un grand Merci aux parents pour leur générosité.

Le jeudi 23 mars 2023 : La Grande Lessive

Les écoles de Serbonnes et de Courlon-sur-Yonne ont participé à « La Grande lessive » et ont installé sur les grilles de l'école ou bien sur la place des villages leurs productions. Cette année, le thème était « Ma cabane et-est la tienne »



Pour rappel, la Grande Lessive est un évènement mondial où tout le monde peut amener sa création (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies, etc.) et l'accrocher aux nombreux fils à linge tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés.

Les 25 mars et 31 mars 2023 : Vernissage au Grand Varennes et visite des écoliers de Serbonnes



Les visiteurs ont répondu présents au vernissage de l'exposition présentant une panoplie des œuvres de 2 artistes du terroir au domaine du Grand Varennes à Serbonnes le samedi 25 mars 2023. Chacun a pu apprécier :

- les sculptures mobiles aériennes d'une grande imagination réalisées à partir de différents types de fils de fer et bois découpé de François FILDIER
- les aquarelles et tableaux du peintre Michel DESMARRES avec ses récents travaux réalisés sur des paravents dont les tons colorés de l'une des faces contrastent avec le noir et blanc de l'autre

La visite a été ponctuée par des morceaux de musique joués au piano par un artiste présent.



Cette exposition a fait l'objet d'une sortie pédagogique pour les écoles de Serbonnes et de Courlon, le 31 mars pour les élémentaires de Serbonnes et le 25 avril pour les 3 classes de maternelle de Courlon-sur-Yonne. Entre les sculptures et les peintures, chaque enfant est resté captivé et impressionné.

Le jeudi 30 mars 2023 : Des musiciens à l'école maternelle de Courlon



Deux musiciens de l'orchestre d'harmonie de Pont-sur-Yonne sont venus à l'école maternelle de Courlon-sur-Yonne le 30 mars. Eliane et Michel ont présenté dans les 3 classes leurs instruments : la flûte traversière, la clarinette, la clarinette basse et le violoncelle. Comme le précise Céline Grellier, directrice « cette action vise à enrichir la culture des enfants, à commencer par leur apprendre à être attentifs ».

« Ces élèves sont déjà sensibilisés à la musique, par l'intermédiaire d'un travail sur les rythmes. »
Les musiciens ont donné des explications très précises sur leurs instruments, devant des enfants captivés. Ils ont fait une démonstration, en faisant participer les enfants, qui ont pu ainsi chanter et découvrir le violoncelle.



Le dimanche 2 avril 2023 : Vide-greniers



Le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel vide grenier le premier dimanche d'avril. Malheureusement, la météo a fait des siennes : la pluie a été présente par intermittence et la température n'était pas très élevée. Cela n'a pas empêché les exposants motivés d'installer leurs étals. Pour cette édition, une nouveauté : une exposition d'anciennes mobylettes qui a attiré les visiteurs nostalgiques ainsi que les plus jeunes à la découverte de ces anciens engins.

Le vendredi 7 avril 2023 : La fête du 100^{ème} jour à l'école de Serbonnes

Dans le cadre du projet d'école, chaque classe a mis en place un rituel « Chaque jour compte » qui permet de travailler la structuration et la décomposition des nombres. La fête du 100^{ème} jour à l'école de Serbonnes s'est déroulée le 7 avril autour de plusieurs défis sur le nombre 100 et a été aussi l'occasion de fêter le carnaval.



Le lundi 10 avril 2023 : Chasse aux œufs au domaine du Petit Varennes

La Caisse des Ecoles a organisé la chasse aux œufs traditionnelle au domaine du petit Varennes. Retrouvez plus de détails dans l'article de la Caisse des Ecoles.

Le lundi 17 avril 2023 : Opération de nettoyage de l'intérieur de l'église de Serbonnes



Lundi 17 avril, l'église s'est faite belle grâce aux 4 bénévoles qui se sont unis pour donner un bon coup de nettoyage à l'édifice. Le printemps revenu, il était nécessaire de donner du lustre et d'entretenir l'église. La petite équipe a travaillé avec efficacité et dans la bonne humeur.

Il faut entretenir notre patrimoine, c'est très important. Balayage, aspiration, lavage des marches, cirage de l'autel et de tous les bancs étaient, entre autres, au programme. Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement.

Le vendredi 28 avril 2023 : Course cycliste nocturne

C'était une grande première à Serbonnes ! et un lancement dans le Nord de l'Yonne.

Le club de la Persévérante de Pont-Sur-Yonne est venu nous rencontrer sous l'impulsion de son président Gilles Adrien et de Gilles Denisot, un cycliste natif du village pour organiser sa toute première épreuve en semi-nocturne le vendredi 28 avril, en plein cœur de notre beau village de Serbonnes. Cette épreuve porte le nom de « Souvenir Mamie et papy Denisot ».



Une épreuve longue de 2,2 km, sans relief particulier que l'on surnomme dans le milieu une « galette ». Epreuve très roulante qui permet aux cyclistes de rouler vite et fort. Cette organisation a nécessité une fermeture des routes aux voitures en laissant la possibilité aux piétons de regarder ces athlètes sur le

pas de leur maison ou à chaque carrefour du circuit. De très nombreux serbonnois ont applaudi à chacun de leur passage ces cyclistes venus en découdre. Une ambiance sportive et bon enfant.



Le comité des fêtes a proposé tout au long de l'épreuve jusqu'à tard dans la nuit une buvette pour les coureurs et son public. Un très joyeux et bon moment dans le village. Cette présence a été appréciée par toutes et tous.



La sécurité a pu être gérée par la présence des pompiers de Sergines avec un poste de secours et la présence de nos sapeurs-pompiers volontaires (dont quelques Serbonnois !). Encore un très bon fonctionnement avec le Lieutenant LEVIS et la commune pour resserrer les liens et dynamiser toutes les forces vives du village et ses environs.

Une trentaine de coureurs a pris le départ sur 2 courses Accès (1-2 et 3-4) et boucle le tour en moins de 4 minutes ! Pour une première, c'est un succès.



Le président et organisateur se veut rassurant en expliquant que la prochaine édition sera dans les plannings des clubs en tout début de saison et que nous aurons certainement la chance de voir toujours plus d'inscrits.



Nous souhaitons longue vie à cette épreuve et nous félicitons les vainqueurs de cette course.

Le conseil municipal, le comité des fêtes et tous les bénévoles du village et des environs ont démontré une nouvelle fois que nous pouvons faire vivre aux Serbonnois de nouvelles aventures et que le dynamisme est fervent dès que les idées sont bonnes et passionnantes.



Classement :

Access 1-2 : 1. Romain Dabel (Persévérante Pont-Sur-Yonne) ; 2. Sébastien Guine (US Nemours Saint Pierre) ; 3. Jérôme Nicaise (VC Auxerre)

Accès 3-4 : 1. Bernard Beclier (US Nemours Saint Pierre) ; 2. Julien Nicolet (US Nemours Saint Pierre) ; 3. Frédéric Barlenin (Pédale Semuroise)

Benoit JOING

Le lundi 8 mai 2023 : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale



Pour cette nouvelle cérémonie, l'équipe éducative de l'école de Serbonnes a une nouvelle fois permis aux enfants de travailler sur le devoir de mémoire. Les enfants ont confectionné des cocardes qui ont été posées sur les grilles du monument aux morts lundi 8 mai au matin (la météo n'a pas permis de les poser le vendredi).

C'est une nouvelle fois entourés de leurs parents et des habitants du village que les enfants sont venus chanter a capella notre hymne national et accompagner les élus pour déposer une gerbe et des fleurs sur le monument.



L'émotion a été une nouvelle fois forte. Une vingtaine d'enfants et une cinquantaine d'adultes étaient réunis pour maintenir ce devoir de mémoire. Les commémorations sont belles et nous avons eu la chance d'avoir la présence de l'adjudant-chef des pompiers de Sergines Sébastien NORBLIN (l'adjoint du Lieutenant LEVIS). Le travail entrepris par l'équipe municipale et le lieutenant LEVIS permettra certainement d'avoir à chaque commémoration la présence d'une délégation plus importante des pompiers de notre Centre de Secours de Sergines.

Pour cela, l'heure de la cérémonie pourra être avancée de 30 min par rapport à celle de Sergines afin de garantir cette présence plus importante.

Il est important de développer ces relations et ces représentations pour créer, on peut l'espérer, des engagements futurs chez nos jeunes.



Nous remercions également le Souvenir Français pour les drapeaux que les enfants ont eu plaisir à porter et ramener chez eux et les enfants ukrainiens qui ont eu la possibilité de porter fièrement leur drapeau et de participer comme leurs camarades à ce moment privilégié !

Le lundi 12 juin 2023 : visite du Sénat

L'équipe Municipale a eu le privilège d'être accueillie par la Sénatrice Dominique Verien pour une visite du Sénat qui a commencé par la cour d'honneur puis la salle du livre d'or, la salle des conférences, la bibliothèque et bien sûr l'hémicycle. C'est vraiment un lieu somptueux et chaque pièce est incroyable : dorures, peintures, miroirs. Il est impressionnant de regarder tous les détails pour se rendre compte de la richesse de l'endroit. Encore un grand merci à notre Sénatrice pour sa disponibilité.



Le vendredi 16 juin 2023 : exercice incendie à l'école « Les Jardins d'Amandine »

En ce vendredi 16 juin 2023, sous un soleil radieux et chaud, l'alarme incendie retentit à l'école. Il y a le feu dans le hall. Les maitresses et les enfants évacuent les classes dans le calme et se positionnent dans la cour au lieu prévu pour se mettre en sécurité. La directrice appelle le 18 et déclare un probable incendie. Mais que se passe t'il ? Les enfants aperçoivent de la fumée, ils échangent et discutent beaucoup mais le calme est de rigueur.



Nous sommes en plein exercice incendie. La directrice, Floriane MEUNIER, a organisé avec le lieutenant LEVIS de la caserne des pompiers de Sergines une simulation grandeur nature d'un incendie. Le but est à la fois pédagogique et pratique. Pour le personnel enseignant, il permet de revoir la procédure d'évacuation et toutes les mesures à prendre, les réflexes à avoir vis-à-vis des enfants au sein du bâtiment. Pour les enfants, cet exercice rappelle le comportement à adopter et de réagir dans le calme en respectant les règles et les directives de leurs maitresses. Et pour les pompiers, c'est l'occasion de répéter des gestes et travailler l'adaptation de leur procédure d'intervention en fonction des situations rencontrées, pour les plus expérimentés d'entre eux mais aussi les tous nouveaux volontaires. Aujourd'hui 6 pompiers ont pu dans des conditions au plus proche de la réalité réaliser une intervention pour éteindre un feu parti de l'armoire électrique dans le hall.



Muni d'un appareil à fabriquer de la fumée positionné dans le hall, le lieutenant a pu rendre les conditions de l'exercice le plus proche d'un cas réel. Ce fut une réussite. L'équipe enseignante et le lieutenant sont satisfaits de cette organisation et les enfants ont été heureux de passer un moment dans l'après midi à se prendre en photo avec les pompiers et visiter le camion d'intervention. L'échange à ce moment a été riche et très enrichissant pour tous. Encore une belle réussite de partenariat entre le village et leurs pompiers volontaires !

Benoit Joing

« Tous à vos meules »

Quelques passionnés de mobylettes, résidant à Serbonnes, ont décidé de redonner vie aux bolides de leur adolescence en créant des moments d'échanges autour de meules « vintage ».



Si vous êtes, comme eux, nostalgiques des sensations fortes de votre jeunesse, n'hésitez pas à nous contacter au 06-17-17-34-08 pour nous rejoindre et partager ensemble de belles balades et de grands moments de convivialité.

Appel aux Serbonnois :

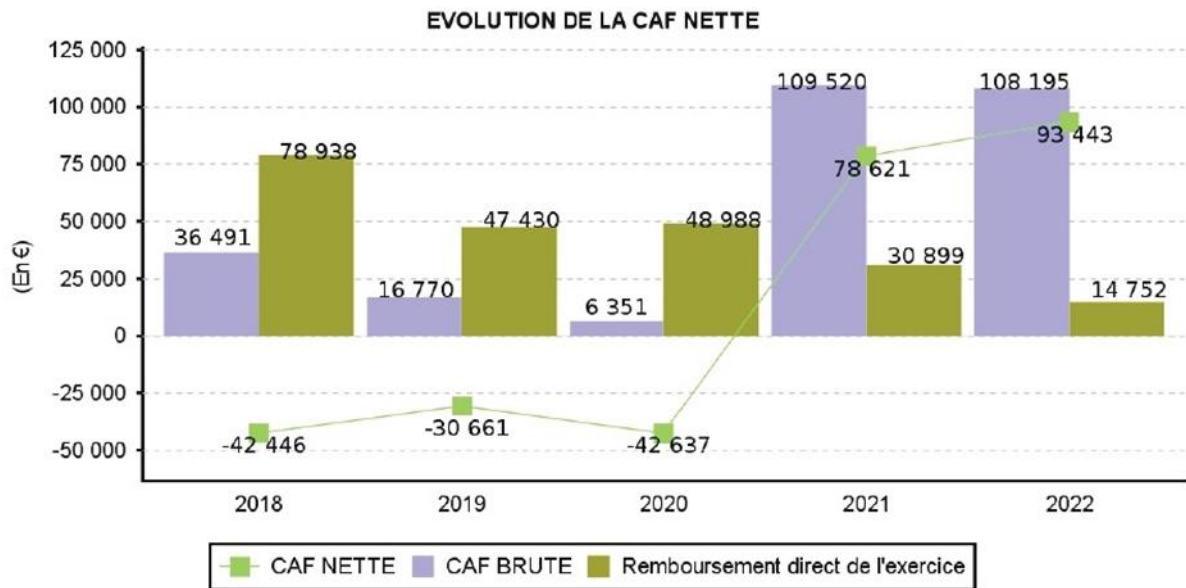
Nous sommes à la recherche de vieux clichés de Serbonnes (paysages, personnages, manifestations, etc...) montrant l'évolution de la vie de notre village au fil du temps. Nous remercions par avance toutes personnes pouvant nous aider.

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

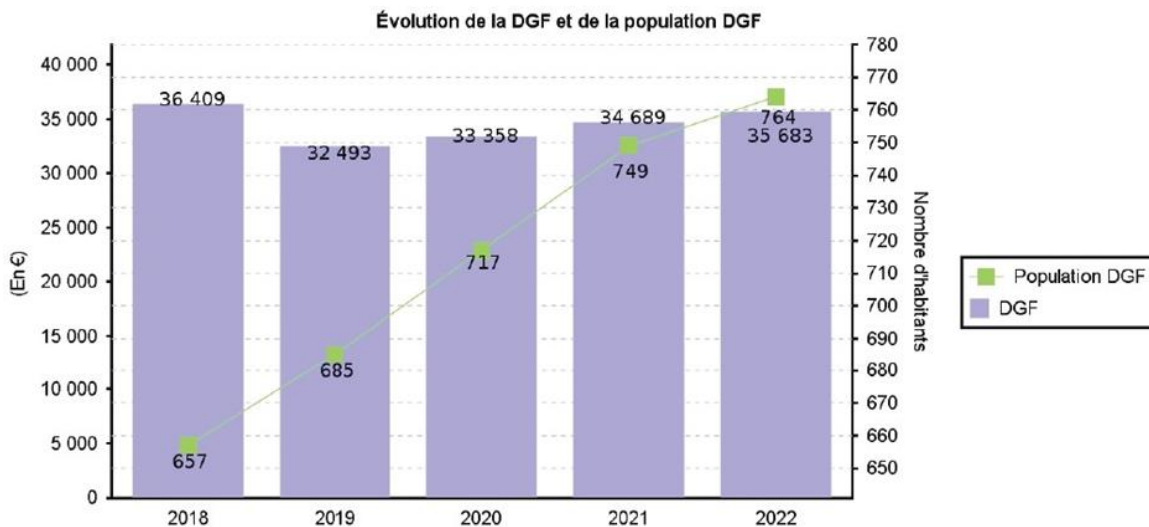


COMMISSION FINANCES

En 2022, nous avons continué notre travail pour la réalisation d'économie. Le Conseil Municipal a voté un transfert d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget assainissement vers le budget principal d'un montant de 80 000 €. Le montant de remboursement des emprunts a diminué avec l'emprunt pour les logements communaux qui est désormais soldé. Il en résulte une augmentation de la CAF nette (Capacité d'Autofinancement).



Nos investissements concernant la rénovation énergétique de la Salle des Fêtes et les jeux d'enfants ont été réalisés sans contracter de nouveaux emprunts. Le coût global pour la Salle des Fêtes s'élève à 82 139 € HT avec des subventions accordées à hauteur de 66 % et pour les jeux d'enfants, le coût global s'élève à 12 547,59 € HT avec des subventions accordées à hauteur de 64,86 %.



Les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) de l'Etat ont peu évolué entre 2021 et 2022 et nous devons continuer à être vigilants et maintenir notre politique d'économie tout en préservant les services offerts aux Serbonnois et en travaillant sur de nouveaux projets d'investissement présentés dans l'article de la commission Travaux.

Budget 2023 :

- Nous avons donc inscrit les montants d'investissement nécessaires aux travaux pour les projets étudiés et présentés dans la page suivante. Au niveau du financement de ces travaux, nous solliciterons toutes les aides et subventions éligibles. Pour le reste à charge communal, une partie sera financée par un nouvel emprunt, l'autre partie autofinancée.
- Nous avons voté une hausse de 2 % du produit fiscal des taxes foncières, ce qui représente :
 - o une augmentation de 0,69 % du taux de la taxe foncière sur le bâti
 - o une augmentation de 0,91 % du taux de la taxe foncière sur le non bâti
 - o un montant total de 6 299 € de rentrée supplémentaire sur le budget principal.
- Nous avons voté de nouveau un transfert exceptionnel d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget assainissement vers le budget principal d'un montant de 80 000 € pour assurer le développement, le financement et la rénovation des infrastructures de la commune.
- Nous continuons de travailler sur des projets pour réduire notre dépendance énergétique, ces actions permettront la réduction de la dépense de fonctionnement correspondante. Cette économie servira à financer d'autres projets.



AGRITEST'S
CONTRÔLE TECHNIQUE DES PULVÉRISATEURS

**CONTRÔLE TECHNIQUE
DES PULVÉRISATEURS AGRICOLES**

33 rue du Maréchal Leclerc • 89140 SERBONNES
Tél. 03 86 66 49 55 • agritests89@gmail.com



G.E.P.S
CENTRALE ACHAT EXPORT
DÉPANNAGE EXPRESS
TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES
AUTOMOBILE • PL • TP • VUL
POLYNÉSIE • ANTILLES • AFRIQUE

Laurent Le Prevot • Gérant
Port. : 06 49 29 11 07 • Fixe : 01 34 53 29 00
commercial@gepsfrance.fr

51 chemin de Saint-Denis • 95500 LE THILLAY

141' 03 86 66 49 55 • agritests89@gmail.com
33 rue du Maréchal Leclerc • 89140 SERBONNES

51 chemin de Saint-Denis • 95500 LE THILLAY



COMMISSION TRAVAUX

Les projets de travaux au sein de notre commune se poursuivent. Ces projets sont plus ou moins de longue haleine. Il faut définir le besoin, il est nécessaire d'y trouver l'intérêt général sans oublier l'intérêt culturel ou patrimonial, il est indispensable de trouver les financements en identifiant toutes les aides disponibles sans fragiliser les capacités financières de la commune, ...il faut voter le projet en conseil !

Mais tout cela n'est pas suffisant. Il est impératif de trouver la bonne entreprise puis de suivre les travaux. Et enfin, vous pouvez, chers habitants, voir le résultat de tout ce long processus.



Nous avons donc pu ouvrir pour nos enfants une nouvelle aire de jeu en février après une décision en conseil il y a plus d'un an. Dans le cadre d'un budget serré et subventionné, nous avons, après de longues phases de validation pour la sécurité des installations, pu apporter aux enfants la possibilité de profiter de jeux (tourniquet, toboggan, mur d'escalade, cheval à bascule) sur la jolie place du village.

L'ensemble avec la table de ping-pong et les tables à pique-nique offre aux familles l'occasion de passer un très bon moment à la sortie de l'école ou durant le week-end. Depuis son ouverture, la fréquentation est quotidienne. C'est vraiment chouette. C'est la première phase du projet d'aménagement d'espaces de jeux. Un terrain pour pratiquer le football verra le jour dans les mois qui viennent.



Pour l'éclairage public, les travaux ont bien été réceptionnés mais nous avons malheureusement encore quelques réserves qui sont en cours de traitement. Nous devrions pouvoir profiter très bientôt des avantages de la télégestion et récolter les bénéfices d'une modernisation du système d'éclairage.

Nous sommes conscients des dysfonctionnements encore visibles (allumage parfois de jour, en décalage sur les horaires, toute la nuit, pas homogène, ...) mais le nécessaire est fait avec l'entreprise travaux et le donneur d'ordre pour finaliser cet investissement.

Nous avons bon espoir.



Le projet de l'aménagement de la mairie avance. Avant de se lancer sur sa mise au norme pour l'accueil des personnes en situation de handicap, un nouvel aménagement intérieur permet de proposer une salle de conseil au sein de la bibliothèque et une salle de mariage, d'avoir agrandi le bureau de nos secrétaires et intervenants pour la commune où les permanences du samedi se déroulent et tout cela pour libérer une salle permettant de recevoir les administrés, qui le demandent, par le Maire, en garantissant secret et discrétion des échanges sans oublier un minimum de convivialité.



Ce projet se poursuivra toute l'année pour lancer les travaux d'embellissements et de mises aux normes. Ces travaux sont pour certains obligatoires ; pour les autres, c'est bien pour améliorer les services proposés aux habitants et la durabilité de notre Mairie qui le mérite.

Pour finir, les travaux prévisionnels pour la sécurisation du toit de l'Eglise et sa conservation : c'est également un dossier très important, complexe pour réaliser le juste nécessaire et chronophage pour la recherche de subventions afin de ne pas alourdir le budget pour la commune.



Un long travail est en cours avec les architectes des bâtiments de France et nous avons avancé sur 50% du dossier. De nombreuses heures d'étude sont encore à venir et nous devrions y voir plus clair d'ici la fin de l'année.

Un dernier dossier est à l'étude également, il concerne la sécurité routière au sein du village. Une rencontre avec la gendarmerie, la mise en place d'une commission sécurité qui étudie la possibilité de récolter des statistiques liées à la vitesse dans le village permettront d'identifier les points à risque et les besoins d'homogénéisation des conditions de circulation dans l'ensemble des rues de Serbonnes (vitesse, stationnement, signalisation d'arrêt, ...).



Cette commission pourra proposer des réaménagements au vote afin d'améliorer les cheminements piétons mais aussi la réduction des vitesses des voitures ou le passage d'engins tout terrain non homologués à la conduite parfois très dangereuse.

Pour tous ces projets, une réunion publique se tiendra au cours du second semestre pour vous tenir au courant.

Benoit Joing

AUTRES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le succès de la borne médicale MEDADOM à Serbonnes

Interview de MME MARSY, directrice de SÉRÉNITÉ-SAP à propos de la borne médicale MEDADOM inaugurée dans les locaux de Sérénité à Serbonnes le 09 septembre 2022 :

Pouvez-vous nous dire combien de personnes bénéficient-elles d'une téléconsultation par la borne en moyenne par jour actuellement ?

- Nous recevons une vingtaine de patients par jour. La moyenne d'âge est de 35/40 ans. Il faut savoir que les enfants de moins de 3 ans ne peuvent bénéficier de ce service, ils sont envoyés aux urgences. Ce sont le plus souvent des patients des villages alentours pour l'instant. Il arrive souvent qu'ils reviennent avec un membre de leur famille pour que celui-ci bénéficie aussi d'une consultation.

Y a-t-il des horaires précis ?

- Non, les horaires sont choisis par le patient, nous sommes à leur disposition, nous ne regroupons pas les consultations. La borne est accessible du lundi au samedi inclus de 8h à 18h30 environ. Concernant l'attente sur place, elle est de 20 à 30 minutes environ.

Comment expliquer vous ce succès ?

- Par L'accompagnement que nous proposons. Lors de l'accueil déjà, nous discutons avec le patient, nous expliquons les modalités ; cela fait aussi que l'attente paraît moins longue. Lors de la consultation aussi, à la demande du patient seulement, nous aidons à l'utilisation des instruments mis à disposition. Par ex, lors d'une toux, nous pouvons montrer comment se servir du stéthoscope pour que l'auscultation soit efficace, aussi comment zoomer sur une lésion cutanée ou comment prendre la tension artérielle, etc... Il y a aussi l'accompagnement après la consultation, en imprimant les ordonnances par exemple pour ceux qui en ont besoin. Une personne de notre personnel est exclusivement réservée aux téléconsultations du lundi au samedi.

Avez-vous des urgences ?

- Oui, infections urinaires, etc... mais nous avons aussi des renouvellements d'ordonnance, par exemple de pilule. Il faut savoir que les arrêts de travail ne peuvent excéder 3 jours.

Quel message voudriez-vous faire passer ?

Ce type de consultation à distance avec possibilité d'auscultation du cœur, des poumons, examen de tympan et de la peau est performant. Cela permet de désengorger les cabinets médicaux. Et cela laisse une place pour une consultation en présentiel au cabinet à ceux qui en ont le plus besoin.

En conclusion : les premiers résultats sont donc encourageants. Rappelons tout de même que toutes les situations ne peuvent être prises en charge par la téléconsultation. Mais les médecins de MEDADOM sont formés pour dépister ces cas.

Ève Janot

Actualités de la Bibliothèque de Serbonnes



Le 21 janvier dernier, trois jeunes ukrainiennes ont animé un atelier de création bande dessinée avec la précieuse collaboration de Corinne.

Cette animation a attiré une quinzaine d'enfants accompagnés des parents. Cette matinée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Chaque enfant a créé sa propre bande dessinée avec beaucoup d'imagination.

Nous essayerons de renouveler cette expérience si les trois jeunes filles ont des disponibilités, elles sont créatrices et autrices de BD et participent à divers festivals dont celui d'Angoulême.

RaYonn'âges

Cinéphile ? Amateur de musiques ? Grand lecteur ? Passionné de BD ?

Rayonn'âges

Est le service de la médiathèque départementale de l'Yonne qui répond à toutes vos envies... en partenariat avec **notre bibliothèque**.

- Cette plateforme est accessible via l'application mobile gratuite « ma medi@theque » sur smartphones et tablettes
- Sur la plateforme de ressources numériques de la médiathèque départementale à l'adresse suivante : <https://rayonnages.mediatheque.fr/>

Nous vous présentons brièvement les différentes ressources auxquelles vous pouvez avoir accès ainsi que leurs modes de consommations :

- Musique : **diMusic**, **Youscribe Partitions** : consultation illimitée en streaming
- Cinéma : consultation limitée à 2 films par mois, en streaming + accès «collège au cinéma»
- Savoirs : **codes Rousseau** (route, bateau, moto, etc....) **Assimil** apprentissage des langues, plateforme **Lumi** : tout cela en consultation illimitée, en streaming
- Livres : **izneo** (BD, mangas, etc....) en streaming, consultation limitée à 5 titres par mois, **Storyplay'r** et **Youscribe**, consultation illimitée, en streaming
- Presse : **PresseEnBib** : consultation limitée à 15 magazines et 31 quotidiens par mois, en streaming, **Rendez-vous photos** : consultation illimitée en streaming
- Jeux : **DiGame** : consultation limitée à 1 jeu par mois, en téléchargement sur Steam.

Pour bénéficier de ce large éventail culturel, vous devez impérativement être inscrit à la bibliothèque de SERBONNES. Si vous n'êtes pas adhérent, n'hésitez plus, l'adhésion à notre espace culturel est GRATUITE.

NB : lorsqu'un enfant de moins de 11 ans s'inscrit sur Rayonn'âges, il a accès uniquement à l'espace jeunesse (ressources adaptées à cette tranche d'âge).

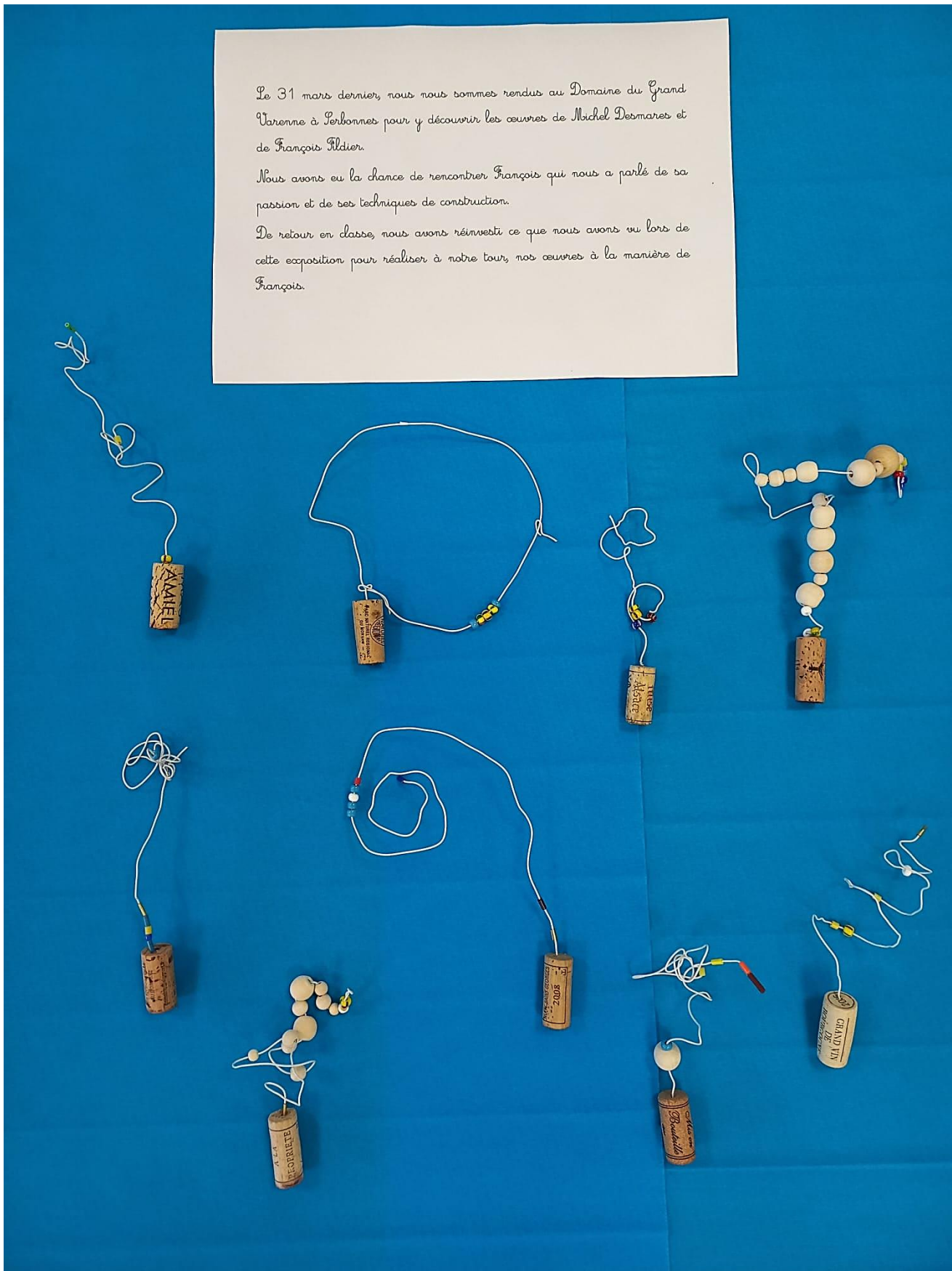
LE COIN DES ECOLIERS DE SERBONNES

Classe de Jennifer : CE1/CE2

Le 31 mars dernier, nous nous sommes rendus au Domaine du Grand Varenne à Serbonnes pour y découvrir les œuvres de Michel Desmares et de François Rldier.

Nous avons eu la chance de rencontrer François qui nous a parlé de sa passion et de ses techniques de construction.

De retour en classe, nous avons réinvesti ce que nous avons vu lors de cette exposition pour réaliser à notre tour, nos œuvres à la manière de François.





PROJET BD



Lundi 24 avril trois ukrainiennes (Katia, Dasha, Masha) sont venues dans notre classe pour nous apprendre à créer une bande dessinée.

Le matin, elles nous ont expliqué le programme de l'après-midi. Elles nous ont prêté des personnages, qu'elles avaient créés à partir de différents objets du quotidien, pour nous inspirer dans le choix de nos personnages et de nos histoires.

Elles nous ont appris à dessiner d'autres concepts pas que des animaux qui parlent.

Elles nous ont expliqué que **la création d'une bande dessinée** reposait sur le choix d'un personnage, de sa mission, d'un problème qu'il rencontre et qu'il doit résoudre. Pendant la pause méridienne, nous devons réfléchir chacun à une histoire.

L'après-midi, lorsqu'elles sont revenues, elles nous ont distribué des planches de BD et des vignettes à compléter.

Avant de compléter les vignettes, au dos de la feuille on devait dessiner le personnage qui serait le héros de notre histoire.

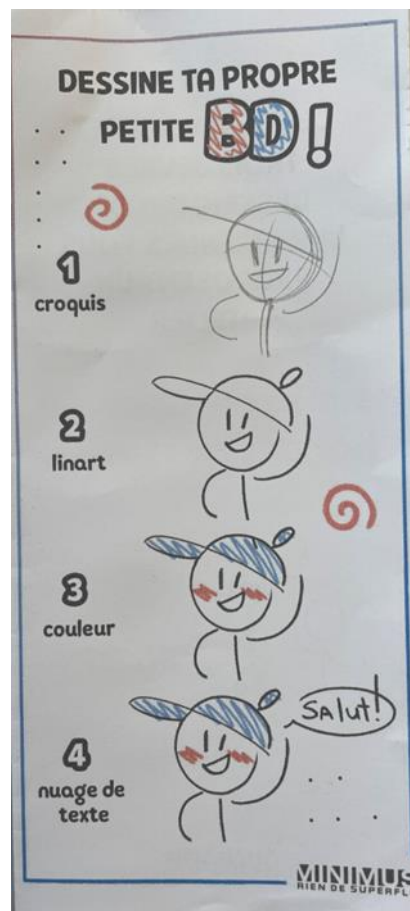
A chaque étape de notre travail, on devait lever la main pour faire valider notre dessin puis notre histoire par les Ukrainiennes.

Elles nous ont appris que, dans une bande dessinée, les bulles (les dialogues) ne sont pas obligatoires, elles sont juste là pour expliquer des éléments qu'on ne peut pas dessiner (ou qui sont trop difficiles à dessiner).

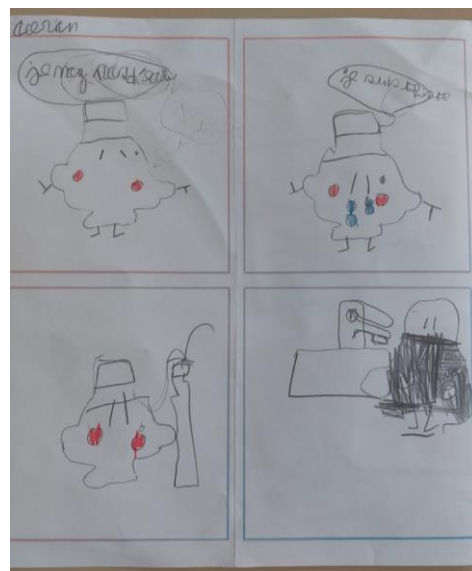
Une fois le dessin et les bulles terminés, on pouvait colorier la planche de bande dessinée (ce n'était pas obligatoire) en se limitant à trois couleurs sinon cela fait trop de détails pour le lecteur. On pouvait aussi repasser sur nos traits en noir pour styliser le dessin.

A la fin d'après-midi, les volontaires ont présenté leur BD à la classe en racontant leur histoire. Les Ukrainiennes étaient contentes de notre travail et pour nous remercier, elles nous ont offert une planche de BD à compléter à la maison (des extraits en photos). Les classes de l'école de Serbonnes remercient Katia, Dasha et Masha pour leur travail !

Les élèves de CE1/CE2 de la classe rose



Voici 5 BD réalisées par les CP de la classe de Floriane en master class avec les Ukrainiennes



LE COIN DES ASSOCIATIONS



Marchés de Noël

Notre tout premier marché artisanal de Noël s'est déroulé le dimanche 4 décembre à la salle des fêtes. Tout s'est très bien passé, les visiteurs ont été au rendez-vous. Les enfants ont effectué en notre compagnie des petites activités sur le thème de Noël. Le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence. Très bonne ambiance.

Nous avons également participé au marché de Noël de l'école du 9 décembre sur la place du village, en compagnie des maîtresses et des parents d'élèves. Tout s'est de nouveau très bien déroulé, les parents étant au rendez-vous, et ce malgré le froid.



Pâques

Nous avons de nouveau organisé la chasse aux œufs dans le parc du château du Petit Varennes, comme le voulait la tradition d'antan, en réintégrant des jeux pour divertir petits et grands. Événement couronné de succès, sous un beau ciel bleu.



Marché de printemps

Pour la deuxième année consécutive nous avons organisé notre marché de printemps le dimanche 14 mai, sur la place du village, conviant artisans locaux et jeux gonflables pour le bonheur des enfants. Bonne humeur assurée et ce malgré un temps capricieux.



A venir : kermesse de l'école (30/06), jeux du 14 juillet, Saint-Victor (22/07).

Facebook : Caisse des écoles Serbonnes. / @ : cdeserbonnes@yahoo.com

La Société de chasse

Suite au changement de propriétaire du bois du Fay, le Maire et le président de la société de chasse communale de Serbonnes, Rémi BOST, ont discuté avec le gestionnaire pour récupérer le droit de chasse.



Cette parcelle de bois vient s'ajouter à la quarantaine d'hectares qui entoure cette dernière et permet d'avoir un ensemble complet, proposer une gestion commune à l'ensemble de ce territoire et homogénéiser la gestion cynégétique actuelle sur la commune, en respectant la Faune et la Flore tout en partageant de la meilleure des manières l'espace avec les autres usagers de la nature.

L'idée est bien de maintenir le travail de notre société de chasse avec la municipalité pour redonner ses lettres de noblesse à cette activité tout en améliorant le partage des activités quelles qu'elles soient (randonnée, moto, quad, jogging, chasse, exploitation forestière...)

Nous développerons la pose de miradors, nous réaliserons une communication à travers l'affichage lors des battues et toutes informations pour rassurer l'ensemble des usagers et amoureux de la nature.

Nous nous engageons à développer sur cette parcelle tous les aménagements pour poursuivre ces améliorations sécuritaires mais également pour mieux gérer les populations animales en total respect des plans de chasse validés par la fédération de chasse de l'Yonne.



Ces bois ont toujours été riches en chevreuils et ils ont vu depuis 5 ans la population de sangliers augmenter. Pour le moment, nous avons réussi à maintenir cette population sans pour autant voir les dégâts pour nos agriculteurs augmenter. Cela est bien le gage d'une gestion au plus proche du maintien de la faune tout en régulant sa densité en compatibilité avec l'exploitation agricole sur le territoire de nos cultivateurs.

Sur le plan national et suite à la pétition du collectif anti-chasse « un jour, un chasseur » qui a recueilli plus de 120 000 signatures en novembre 2021, le Sénat a créé une mission de contrôle commune aux commissions des Affaires économiques et des Lois.



30 propositions découlèrent de cette mission pour valider un « Plan de sécurité à la chasse 2023 » retenant 14 mesures ventilées à travers trois grands thèmes :

- La formation des chasseurs aux enjeux de la sécurité,
- L'amélioration des règles de sécurité en action de chasse
- L'information auprès des autres usagers de la nature.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient lire le rapport complet :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/09.01.2023_DP_CHASSE.pdf

Il a également été relevé que l'analyse des accidents de chasse qui a été faite par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) met en lumière que le non-respect de 3 règles de sécurité fondamentales représente plus de la moitié des accidents, dans le cadre des battues collectives au grand gibier, à savoir :

- Le tir non dirigé vers le sol
- Le tir en direction des habitations, voies ouvertes à la circulation,
- Le tir sans identifier la cible.

Sur ces règles, la société de chasse de Serbonnes met un accent particulier lors des actions à ce qu'elles soient respectées. Le rappel est fait à chaque journée de chasse.



Enfin pour améliorer la communication entre les « utilisateurs de la nature », il devrait apparaître une application numérique d'état sur les lieux et temps de chasse où les organisateurs de battues devront signaler les parcelles chassées en temps réel. A suivre courant de l'automne 2023...

Benoit JOING

1 Défense de l'environnement, information sur les dossiers suivis par l'association.

Projet éolien de Sergines : il n'y a eu aucune nouvelle réunion d'information organisée par la mairie de Sergines pour la population.

Pour le projet Villemanoche, nous avons rencontré le maire et son adjoint, qui nous ont longuement exposé leurs projets en matière d'énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques flottants sur un étang entre la voie ferrée et la rivière avec un démarrage de production en 2024, l'opérateur étant déjà désigné. Implantation envisagée d'un parc de 4/5 éoliennes sur les surfaces boisées appartenant à la commune en hauteur, derrière le village à environ 3km de la rivière ; ce dernier projet n'en est qu'au stade de la réflexion, l'opérateur n'étant pas désigné, et le projet ne devant pas déboucher avant au moins 5 ans.

Poulailler industriel de Sergines : la CVTCA a co-signé le 18/11/2022, avec les mairies de Michery et de Courlon, ainsi que deux autres associations une demande de recours gracieux au préfet de l'Yonne. Aucune réponse du préfet. La mairie de Michery, en première ligne dans ce dossier, a participé à plusieurs émissions de communication pour souligner les risques de pollution et d'épuisement des nappes phréatiques. Mais la mairie n'est pas entrée dans un processus contentieux. Le poulailler industriel est en cours de construction.

2 Patrimoine, actions pour réaliser un « chemin Historico-Ecologique »

La CVTCA fait des demandes de subventions pour réaliser ce projet qui doit comporter :

- la pose de plusieurs panneaux explicatifs autour de l'église (partie historique) et du lavoir (partie écologique)
- un aménagement sur le chemin menant au lavoir, pour que les visiteurs puissent voir les marécages, l'arbre remarquable, et aussi les sources bouillonnantes.

Pour réaliser ces aménagements, un premier dossier de demande de subvention a été déposé auprès du FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire), sans réponse pour l'instant. Début 2024, nous envisageons de déposer une demande au FDVA (fonds de développement de la vie associative). La réalisation du projet sera liée aux résultats des demandes de subventions.

Nous participons également au projet de la CCYN pour décrire ce chemin sur le logiciel « visorando ». Rappelons qu'un de nos objectifs est d'attirer à Serbonnes les cyclo-touristes qui emprunteront la future voie verte, après l'aménagement des bords de l'Yonne.

3 Évènementiel

Comme en 2022, la CVTCA organisera une fête de la Saint Victor : elle aura lieu le samedi 22 juillet, et comportera trois parties : une chasse au trésor pour les enfants, organisée autour du lavoir avec la caisse des écoles et CPN réveil nature, un concert de Jazz donné par Olivier Mugot et son orchestre dans l'église de Serbonnes, un repas convivial sur la place du village.

Mais notre grand évènement, début 2023, a été la journée de sensibilisation à notre zone humide :

JOURNEE DE SENSIBILISATION A LA ZONE HUMIDE DE SERBONNES

Dans le cadre de son action pour valoriser et faire connaître le patrimoine de Serbonnes, la CVTCA s'est associée à l'association CPN réveil nature pour organiser une journée autour de la zone humide de Serbonnes, le 29 janvier 2023. Tous les ans, une journée mondiale des zones humides est organisée, début février, et nos deux associations ont décidé de participer à cette journée mondiale. Les zones humides sont en effet importantes pour répondre aux crises qui nous menacent : climat, eau, biodiversité. Mais elles sont fragiles, et peuvent disparaître si on ne les protège pas. Nous vous recommandons le site « zones-humides.org », qui décrit les actions menées en France pour protéger les zones humides.

Serbonnes a la chance de posséder une zone humide, au lieu-dit « les trois sources », à proximité de notre magnifique lavoir, témoin de l'architecture de la fin du XIX ème siècle. Cette zone humide fait la joie des chasseurs et des randonneurs, mais elle est menacée : il y a quelques années, la municipalité a dû s'opposer à un entrepreneur indélicat propriétaire d'une des parcelles, qui avait décidé d'y entreposer des gravats ! Comme le dit si bien le slogan de CPN réveil nature : il faut connaître la nature pour mieux la protéger. C'était l'objectif de cette journée qui s'est déroulée en deux parties :

- une présentation de l'inventaire de la biodiversité de cette zone, réalisé par Didier Duchenne. En parcourant la zone humide à diverses périodes de l'année, il a pu réaliser l'inventaire de la faune et de la flore. Nous en avons montré les éléments les plus marquants sur des panneaux, avec des explications sur les plantes et les animaux qui habitent notre zone humide. Pour intéresser les jeunes (et les moins jeunes), nous avons proposé un « quizz » qui demandait, après une lecture attentive des panneaux, de répondre à une série de questions.



Les visiteurs pouvaient aussi écouter un petit film sur les zones humides réalisé par l'agence de l'eau dont les messages forts étaient : 50% des zones humides ont disparu en France au cours du siècle dernier ; les activités humaines en sont responsables : urbanisation, routes, aménagement des ports et des cours d'eau, intensification de l'agriculture et de l'exploitation forestière, prélèvements d'eau et de matériaux. Elles sont pourtant très utiles : régulation du cycle de l'eau et des nappes phréatiques, absorption du carbone dans les sols par la photosynthèse végétale, refuge de biodiversité, et en particulier des espèces menacées. Nous devons donc nous mobiliser pour les protéger et même les restaurer.

Les visiteurs ont pu aussi visionner le diaporama sur l'inventaire de la biodiversité, voir la beauté de notre zone humide filmée par un drone, et observer les animaux filmés de nuit par des caméras infrarouges.

- la conférence de Didier Duchenne a permis de détailler tous ces aspects : présentation en insistant sur les différentes espèces végétales et animales rencontrées avec leurs particularités et leur place dans la culture populaire ; échanges avec un auditoire intéressé, et en particulier avec les enfants qui ont posé de nombreuses questions.



La CVTCA remercie tous ceux qui ont participé à cette journée, en particulier Didier Duchenne de CPN réveil nature, la municipalité qui a ouvert la salle des fêtes, le comité des fêtes qui nous a prêté son matériel vidéo, la caisse des écoles, la mairie de Pont sur Yonne pour les supports des images, les réalisateurs des vidéos, et toutes celles et ceux qui ont monté l'exposition et réalisé le diaporama et le Quizz.

Devis gratuit

03 86 64 20 08
www.serenite-sap.com

Aide aux personnes

Aide à domicile

Garde d'enfants

Jardinage

Petit bricolage

Assistance

50% de réduction d'impôts*

24h/24
7j/7

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

SI services à la personne

Simplifiez-vous la vie!

* Selon dispositions fiscales en vigueur



NOS ACROBATES S'EXPRIMENT ...



Aujourd'hui, **Vita Gym Serbonnes** leur donne la parole.

Depuis quelques semaines, les acrobates, comme les autres groupes enfants et adultes, préparent leur spectacle de fin de saison 2022-2023. Ils sont fiers de pouvoir présenter leurs performances au cours du gala de clôture qui se déroulera le :

Mercredi 21 juin prochain.

Pour « Au Fil de l'Yonne », leur coach Marion, leur a proposé d'échanger leurs impressions sur le travail et les progrès qu'ils accomplissent chaque mercredi.



Ce jour-là, tout heureux de pouvoir donner leur avis, quelques enfants prennent aisément la parole : Jules-Arthur 9 ans, Inès 8 ans, Maëlyne 6 ans, Louna 9 ans, Julia 7 ans et June 8 ans. D'autres, plus réservés, acquiescent en souriant.



Que ce soit le choix de leurs parents ou le leur, ils sont satisfaits de leur pratique. Certains, à chaque saison, demandent à être à nouveau inscrits. D'autres vivent leur première saison. Ils regrettent que certains de leurs copains habitent trop loin pour s'inscrire aussi.

Les uns préfèrent faire de l'équilibre ou les pieds au mur, les autres aiment tout particulièrement pratiquer l'équi-roulé, la roue ou la chenille. Ils aiment aussi beaucoup les temps libres et les jeux d'équipes proposés par Marion. L'une d'entre eux propose même de préparer davantage de spectacles.



Pourquoi pas, c'est une bonne idée...



Ce qui est certain, c'est que les enfants s'appliquent et progressent avec enthousiasme.

Un battement d'Elles

Chaque mois, l'association « Un battement d'Elles » de Vinneuf vous propose des séances de détente physique et émotionnelle à Serbonnes le mercredi à 18h30 à la salle polyvalente.

Lors de ces séances, nous vous apportons des astuces et des techniques (huiles essentielles en olfaction, respirations et acupression...) pour vous aider à lâcher prise, mieux dormir, éliminer vos anxiétés, angoisses et surcharges émotionnelles.

La séance dure 1h30 et coûte 8 euros. L'association propose aussi des séances individuelles à son siège à Vinneuf, des séances collectives à votre domicile ou sur votre lieu de travail pour une rencontre bien-être entre amies ou collègues.

Cet été, notre association vous proposera des ateliers pour enfants de 6 à 11 ans afin de leur permettre de mieux contrôler leurs émotions et acquérir différents pouvoirs. Atelier Happy Kids.

Pour nous joindre : le numéro de téléphone 06 61 36 28 63 ou la page Facebook « Un battement d'Elles »



JARDI Propre
Entretien parcs et jardins
Tonte/taille – contrat annuel

crédit 50% d'impôts

Bonhomme Ludovic
Tel : 06 99 23 77 28
Email : ludovic.bonhomme89@gmail.com

Ets CHARIOT

Travaux Publics :
Terrassement, Assainissement,
Création chemin...

Transport & Location

Travaux Agricoles et Ruraux

89 140 Serbonnes
2 rue du Maréchal Le clerc

Tel: 03 86 67 02 99 / 06 74 91 44 26
RCS Se rs SIRET : 488 730 185 000 11

SERBONNES AVANT/MAINTENANT

Redécouvrons notre village au fil du temps avec ses rues et bâtiments dans le passé comparé à aujourd'hui. Contrastes saisissants garantis !



Le domaine du
GRAND-VARENNES

Vous propose :

- **Chambres d'hôtes**
- **Formule Gîte**
(jusqu'à 15 personnes)
- **Séminaires**
- **Fêtes**
- **Conférences**
- **Ateliers & résidences**



Les anciennes écuries (90m2) peuvent accueillir vos événements de petites et moyenne taille (jusqu'à 70 personnes).

Et à **partir de 2024**, nous pourrons accueillir vos **grands événements sous une halle de 200m2** : mariages, grands dîners ... jusqu'à 150 personnes.

Enfin, 3 fois par an nous organisons des expositions d'art en regardant vers l'avenir avec des artistes qui nous parlent de **métissage**, de **catastrophe climatique**, de **montées des violences** et des **replis identitaires**, mais qui, en dépit de tout cela, **nous montrent de la beauté et de la poésie**.

**3 rue des Patis – 89140 Serbonnes – www.grand-varennnes.fr – Instagram : grand_varennnes
07 68 91 97 93 – grand-varennnes@lilo.org**

Magic nail's art
69 rue des preaux
89140 Serbonnes
06 34 33 91 84

Nous sommes ravis de vous présenter notre tout nouvel institut situé au cœur de votre commune ! Chez nous, vous trouverez des professionnels passionnés et qualifiés, prothésiste onguilaire, esthéticienne ou encore technicienne de cils.

nous sommes déterminés à offrir les meilleurs services de soin de beauté à nos clients.
A l'institut, vous bénéficiez d'un accueil chaleureux et convivial dans un cadre agréable et apaisant

Alors n'hésitez plus, prenez rendez-vous dans notre institut via le site planity.com ou par téléphone au horaires d'ouverture.
lundi 9h/11h
mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h/12h
14h/19h



Historiquement Vôtre

SERBONNES, L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS:
DE L'EPOQUE GALLO ROMAINE AU DEBUT DU MOYEN-AGE (Second volet)

I La Domination Romaine (-50 av JC à + 500 ap. JC) 5 siècles

Au 1er siècle avant JC, les Gaulois savent construire des routes et développent le commerce
Deux siècles avant Jules César, il existe un chemin sur la rive droite de l'Yonne.



Dans certaines tombes de la région, on a ainsi retrouvé des vases et produits venant des bords du Danube. L'existence de nombreux fours Gallo-romains attestent d'une intense activité de sidérurgie dans notre région. En effet, ces fours servaient à effectuer l'extraction et le travail du métal ; ils sont les vestiges d'une époque où les hommes avaient réussi à maîtriser la fusion des métaux qui permettaient de créer des objets de la vie courante tels les outils pour travailler la terre, les ustensiles et les armes.

Un four sidérurgique Gallo-romain provenant des fouilles d'archéologie préventive réalisées durant les travaux de l'A5 (fin des années 80) a été déposé à la CCAS de Serbonnes en 1990. Trop fragile pour être déplacé vers un Musée, il est demeuré sur le site enfermé dans un sarcophage de béton pendant 30 ans. En septembre 2022, des chercheurs du CNRS et de l'INRAP l'ont étudié. Une nouvelle période va s'ouvrir avec la conquête de la Gaule par l'armée romaine.

* La Conquête de la Gaule par les Romains



L'empire romain part à la conquête de la Gaule et l'armée de Jules César affrontent les Gaulois. En - 52 avant JC, Vercingétorix est battu à la bataille d'Alésia par Jules César et il est fait prisonnier. L'Empire romain conquiert des territoires.



Dans l'hiver de l'année - 53 av. JC, Jules César "cantonne" à Sens (Agedincum) avec 2000 légionnaires. Un camp romain est établi à Sergines et une villa romaine est édifée à Sixte (Sextus) où vivront 200 personnes, la villa de Sixte existe encore aujourd'hui (manoir de Sixte à Michery).

Le nom de notre village est toujours Silbonar, on le retrouve dans les Chartes de cette époque.

Jules César

En -55 avant JC, Jules César envoie 6 légions romaines établir leur camp sur les bords de l'Yonne dans les environs de Villeneuve sur Yonne ou Véron (6 légions = 80 000 hommes) ; cette armée montera vers Lutétia (Paris) et s'emparera de la Cité.



La Gaule passe alors sous domination romaine.

Durant plusieurs siècles, la Gaule sera une province de l'Empire Romain jusqu'à ce que celui-ci s'effondre 500 ans plus tard en +476 après JC.

* La Gaule Romaine (- 53 av. JC à + 476 ap. JC)

La Via Agrippa est constituée de 4 routes principales qui traversent la Gaule depuis Lugdunum (Lyon), Capitale des Gaules.

Les voies romaines vont faciliter les échanges commerciaux avec les premières routes en pierres. L'essentiel du Commerce se tourne vers Rome, avec une redistribution des routes en -24 av JC par Agrippa, Consul romain et à la demande de l'Empereur Octave.

Les nouvelles frontières de l'Empire romain sont l'océan Atlantique à l'Ouest, la Manche au Nord et le Rhin à l'Est.

Deux voies romaines passaient à proximité de Serbonnes. Une voie à 3 kms à l'est de Serbonnes qui va à Bray, Meaux (Meldunum) puis Senlis (ancienne RN 376) et une autre voie sur la rive droite allant de Sens à Montereau (ancienne RN 6).



Via Agrippa (carte)



L'organisation des Peuples Gaulois en Cités Romaines

L'Empire romain crée des Cités romaines autour desquelles le pouvoir et la vie va s'organiser. Lugdunum (Lyon) est la Capitale de cette province Gauloise. Certaines cités sont importantes, elles conservent de nombreux vestiges romains : Nîmes, Arles, Paris ancienne Lutèce.... La langue romaine "Latine" se répand (de nombreux écrits et vestiges attestent de la généralisation du Latin comme langue principale).

Les Gaulois deviennent des citoyens romains et les notables locaux participent activement à la construction de cette organisation. Ceux qui obtenaient la citoyenneté romaine prenaient un prénom romain (ex : Claudius Tibérius Capito). L'édit de Caracalla en 212 ap. JC a instauré la citoyenneté romaine pour tous les hommes libres de l'Empire.

La mise à jour de tombes aristocratiques (stèles) à Sens et dans d'autres villes attestent de la romanisation des gaulois. A Sens, le musée présente de nombreux vestiges, et les promenades de Sens sont les anciennes douves entourant les anciens remparts de la Ville



Remparts Romains à Sens



romaine appelée Agecindum. Par endroit de la ville, les remparts romains sont toujours présents (photo au centre).

Les individus étaient membres de la cité, les plus riches participaient aux assemblées du Sénat local, des spectacles de gladiateur étaient organisés dans les arènes, certaines villes construisirent des théâtres, des bains ou Thermes...

Les romains vénèrent les empereurs, ils sont hostiles aux Chrétiens, alors martyrisés. L'empereur Aurélien fait décapiter une jeune femme prénommée Colombe, venue de Saragosse, en 274 à Sens au lieu-dit la Fontaine d'Azon. Sainte Colombe est fêtée par l'Eglise catholique le 31 décembre ; une Abbaye est édifiée au 7^e s. par le roi Clothaire II à St Denis les Sens sur le lieu du martyr, détruite et reconstruite après la révolution.



Abbatiale de Ste Colombe à St Denis les Sens édifiée au 7^e siècle; détruite et reconstruite après la révolution.

La Vie dans les Campagnes – Développement de l'agriculture et de l'élevage

La domination Romaine de la Gaule ouvre une période de prospérité dans les campagnes. Le pouvoir était concentré dans les villes, mais les campagnes ont joué un rôle important en fournissant aux villes l'alimentation nécessaire aux populations toujours plus importantes et prospères.

De nouvelles pratiques alimentaires apparaissent : les gaulois arrêtent de manger du cheval et du chien (aliments tabous chez les romains), on consomme plutôt du mouton, de la chèvre ou du boeuf, ainsi que des produits laitiers. On élève aussi des chevaux, des ânes et des mulets utilisés pour le transport.

Chez les romains l'élevage est une activité importante symbole de richesse (produit de la viande, du lait...). Les romains importent en Gaule une variété de blé mieux adaptée à la fabrication du pain, mais aussi du millet, de l'orge et de l'avoine et la culture du seigle qui est une nouveauté dans nos territoires.

D'autres cultures sont importées d'Italie : les arbres fruitiers tels le pêcher, le pommier, le poirier, le cerisier, le noyer et bien sûr la vigne.

Les gaulois étaient des amateurs de vin importé d'Italie, mais n'en produisaient pas. Dès le 1^{er} siècle ap. JC, la viticulture se répand dans le Sud-ouest, en Bourgogne puis le Nord de la Gaule ; il y a une forte demande de vin de la part des villes, et les campagnes vont s'adapter à la demande locale.

De grosses fermes se constituent et créent aussi une densification des populations rurales afin de fournir la main d'œuvre nécessaire au travail des champs et à l'élevage.

Dans certaines régions, les terres sont partagées en "centuries" selon les chemins, les bornes et fossés, ce n'était pas le cas dans notre région. C'est une période de grand développement de l'agriculture et de prospérité de nos paysans, artisans et marchands.

Deux formes d'Habitat rural sont présentes dans nos campagnes :

Les Fermes : elles sont constituées de bâtiments d'habitation (en terre, bois, chaux, paillage pour le toit...) avec des enclos, et des parcelles de terres attenantes cultivées ou en prairies. Les bâtiments servent aussi à l'activité agricole. Habitées par une ou plusieurs Ferme Gauloise, les familles qui vivent ensemble ; travaillent aux champs et/ou élèvent leurs troupeaux.



Les Villa (Villae) : appartenant à de riches propriétaires, les Villa étaient constituées de bâtiments construits en pierre et tuiles et constituaient de véritables domaines en séparant :

* les bâtiments résidentiels appelés "Pars urbana" décorés de mosaïques, et présentant un décor plus ou moins luxueux. Ces villae possédaient parfois tout le confort moderne de l'époque : des thermes, un chauffage par le sol, des jardins et fontaines...

* les bâtiments à usage agricole " Pars rustica", destinés à l'exploitation et aux ouvriers qui travaillaient sous les ordres du propriétaire.

Les villae les plus importantes étaient spécialisées dans des productions comme le vin, le blé, l'huile, ou l'élevage (mouton, chèvres...)

selon les régions. A Sixte (Sixtus), hameau de Michery, était implantée une Villa romaine où



Villa Romaine

200 personnes vivaient et travaillaient, exploitant certainement les terres alentour.

L'empire romain s'effondre en 476 ap. JC, mis à mal par les invasions barbares qui commencent en 375 ap. JC, et par la mauvaise gestion de Rome où règnent la corruption et des mœurs dissolues. Les empereurs n'arrivent plus à gérer cet empire si vaste, aux frontières lointaines.

II Le Royaume des Francs au temps des invasions et des guerres mérovingiennes (Du 5^e au 8^e siècle ap. JC)

La Gaule romaine est envahie au début du 5^e siècle par des peuples "barbares" repoussés par les Huns venant d'Europe de l'Est. On a la preuve de ces invasions barbares venues du Nord et de l'Est sur notre territoire avec l'installation d'une tribu d'Alamans à Villemanuche au 5^e siècle (période correspondant à la fin de l'empire romain). La signification de Villemanuche est "Ville des Alamans".

Les peuples "barbares" qui envahissent la Gaule sont:

- au Nord, les Francs saliens conduits par leur roi Mérovée (en 448) et son fils Clovis,
- au Sud, il y a les Wisigoths et les Burgondes qui ont donné leur nom à la Bourgogne.

La France sous la Dynastie des Rois Mérovingiens

Aux 5 siècles de paix et de prospérité romaine, vont succéder 3 siècles de guerres, d'invasions, avec des périodes d'épidémies qui déciment la population du royaume Franc. La population diminue pendant cette période de régression (6 et 7^e S.) marquée par la désorganisation du royaume et de la société, l'absence d'entretien des routes, la disparition des artisans et du grand commerce.

Durant ces 3 siècles c'est la Dynastie des Rois Mérovingiens qui gouverne le royaume. Le 1^{er} roi est Mérovée (448-481).

Son fils Clovis (481-511) règne en 486 sur la quasi-totalité de la Gaule romaine après de nombreuses guerres avec d'autres rois francs. Il se convertit au christianisme et se fait baptiser à Reims en 498. Il fait alliance avec l'Eglise romaine. C'est le début de l'évangélisation chrétienne.

Au 6^e siècle, le partage d'un royaume entre les enfants du souverain est devenu la règle, le royaume est morcelé à chaque fois ; ces partages créent des guerres fratricides. Un siècle après Clovis le royaume est affaibli, en déclin.



Le Roi Clovis 1^{er}

Au 7^e siècle, ce sont les "Maires du Palais", de puissants nobles qui gouvernent ; les Rois sont surnommés les "Rois fainéants". Le royaume franc doit faire face à l'attaque des Arabes venus d'Espagne qui remontent jusqu'à Poitiers où ils sont battus par Charles-Martel en 732.

Le déclin du royaume et de la civilisation du 5^e au 8^e siècle

Le pouvoir royal peine à administrer ce royaume morcelé où se livrent des guerres fratricides pour la conquête de territoires. Les échanges commerciaux disparaissent durant cette période troublée, mettant un coup d'arrêt à la prospérité des campagnes et des villes.

Les guerres successives ont contraint les villes à vivre en autarcie (à l'abri derrière leurs remparts). Les campagnes s'appauvrissent et vivent dans l'insécurité et le danger permanent: les armées pillent et détruisent leurs biens. Les populations des campagnes se regroupent sous la protection et l'autorité d'un aristocrate local ou d'un riche propriétaire.



Villa romaine de Sixte (Chateau actuel)

La Villa romaine de Sixte a dû abriter les habitants de nos villages lors des invasions et des guerres. Peu de faits historiques nous sont parvenus sur la vie de cette époque, en raison des guerres incessantes, du manque d'instruction et de la misère.

Si la civilisation romaine fondée sur la Paix, a permis un essor de la Gaule et a laissé de nombreux vestiges et textes venus jusqu'à nous, la période dominée par les Francs aux moeurs barbares et sans cesse en Guerre a laissé peu de de témoignages de la vie quotidienne. Nous n'avons que peu d'informations sur notre village, les villages alentour et la vie de l'époque.

Paysans au Moyen-âge

Néanmoins nous savons que vers la fin de cette période Silbonar devient Serbonas



A cette époque, l'évangélisation chrétienne se fait parfois avec difficulté, comme en témoigne le massacre du Moine Saint Paterne à Sergines en l'an 726, l'Eglise de Sergines porte encore aujourd'hui le nom de ce saint martyr.

Sources : "La romanisation des campagnes" INRAP ; "Et les gaulois sont devenus romains" L'HISTOIRE ; "Un très ancien village de l'Yonne : Serbonnes" par Marcel LeClère- L'Histoire-pour-tous-fr (Chronologie)- L'Yonne républicaine du 24/09/2022. art. "un four de sidérurgie de l'époque romaine"- "Histoire de France"Coindeweb.net-Wikipédia "Histoire de France"

Article écrit par Claire Varache

LES BIÈRES DE PAPA

BRASSERIE ARTISANALE

Romain alias Papa, propose une gamme de bières originales, fun et colorées dans une ambiance familiale.

Tu peux également venir y faire un atelier de brassage entre amis, famille...

Ouvert mercredi, vendredi et samedi de 15H à 18H30!

LES BIÈRES DE PAPA

Instagram, Facebook, LinkedIn

30 RUE DU MARECHAL LECLERC
89140 SERBONNES
LESBIERESDEPAPA@GMAIL.COM
0682150227
WWW.LESBIERESDEPAPA.COM

INFORMATIONS PRATIQUES

Avis aux nouveaux arrivants :

Il est très important que les nouveaux arrivants se présentent à la Mairie afin de faciliter le recensement et le bon suivi administratif notamment pour le maintien des services de cantine/garderie et pour les prévisions des effectifs des élèves accueillis dans les écoles. Cette démarche permet de faciliter votre bonne intégration dans notre village, de vous renseigner sur les différents services existants et de connaître les activités proposées. De même, en cas de changement d'adresse dans notre village ou vers une autre commune, nous vous remercions de bien vouloir nous informer afin de mettre à jour nos fichiers.

Avis aux jeunes entre 16 et 25 ans :

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la JDC

Quel certificat produire pour les examens et concours ?

Pour les moins de 18 ans	Pour les 18-25 ans
L'attestation de recensement	Le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

Tarification des amendes pour les dépôts sauvages (selon la délibération n° 2021-08B du 15/01/2021)

Afin de garantir la salubrité publique et la propreté de notre commune, nous vous rappelons que la Municipalité a voté une tarification pour l'enlèvement des dépôts sauvages selon les montants suivants :

Intervention d'un agent : 80 €/heure
Forfait frais administratifs : 80 €
Forfait transport des déchets : 150 €
Volume : 100 €/m³ déposé
Forfait sac déposé : 50 €/sac

Exemple d'un dépôt sauvage en 2021 :



Extrait de la facture :

Détail de la facture :

6 sacs poubelle x 50 € = 300 €
Forfait intervention d'un agent = 80 €
Forfait administratif = 80 €
Forfait transport des déchets = 150 €
Soit un total de 610 €

Carte d'identité et passeport

Un agenda électronique a été mis en place pour les prises de RDV pour vos dossiers de cartes d'identité et passeport à la Mairie de Pont/Yonne. Il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la commune de Pont/Yonne www.pontsuryonne.fr, cliquer sur l'onglet 'Mes démarches en lignes' puis 'carte d'identité et passeport' et ensuite prise de rdv. Vous aurez aussi les informations sur les pièces à fournir.

NOUVEAU : la Mairie de Villeneuve-la-Guyard est maintenant habilitée à délivrer les titres sécurisés. Un agenda électronique est également à disposition pour les prises de RDV sur le site internet de la commune : www.villeneuve-la-guyard.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Avent, préau
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

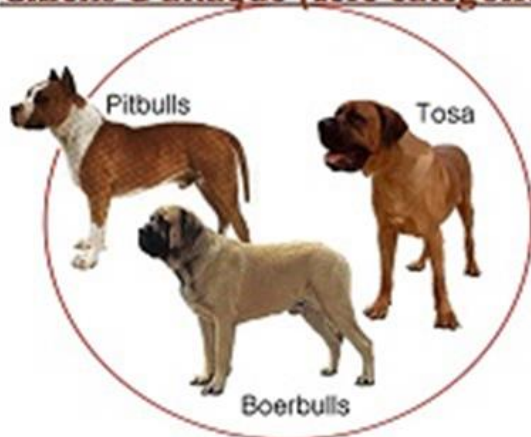
DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

QUELLES OBLIGATIONS POUR LES CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2 ?

Bien que le chien soit considéré comme le meilleur ami de l'Homme, certains d'entre eux sont potentiellement dangereux. Par conséquent, ils sont placés dans 2 catégories soumises à une législation stricte : les chiens d'attaque de catégorie 1 et les chiens de garde et de défense de catégorie 2.

Chiens d'attaque (1ère catégorie)



Chiens de garde et de défense (2ème catégorie)



Quelles sont les règles pour détenir un chien de catégorie ?

Pour protéger la population, certains profils ne peuvent pas détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- Si vous êtes mineur
- Si vous êtes majeur sous tutelle (sauf autorisation du juge des tutelles)
- Si vous avez été condamné pour un crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n° 2 de votre casier judiciaire
- Si la propriété ou la garde d'un chien vous a été retirée

La détention d'un chien de catégorie 1 ou 2 par une personne non autorisée est punie de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende. Les peines complémentaires suivantes peuvent aussi être prononcées :

- Confiscation du ou des chiens concernés
- Interdiction de détenir un chien de catégorie 1 ou 2 pendant 5 ans maximum

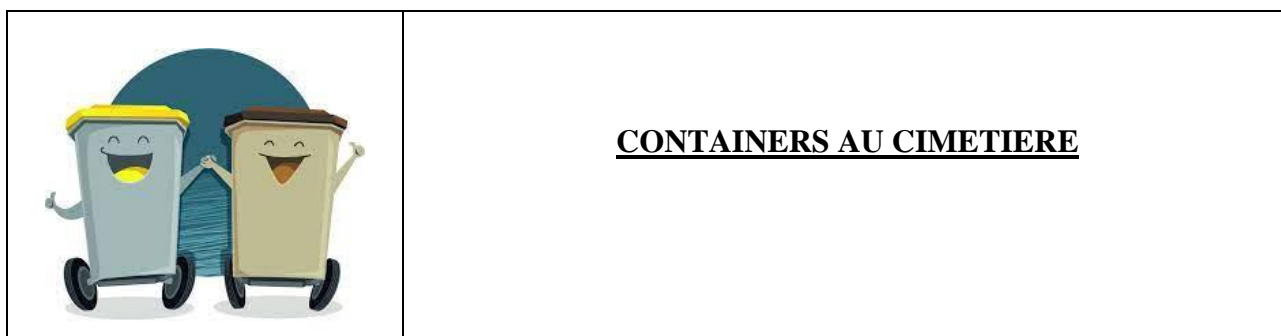
Quelles sont les obligations ?

En complément de l'obligation d'identification et vaccination antirabique pour les chiens des 2 catégories et la stérilisation pour les chiens de catégorie 1 :

- Obtention d'une attestation d'aptitude pour la possession de ce type de chien. La formation dure une journée et a pour but de préparer le nouveau maître à la vie avec son chien (éducation, prévention des accidents et mises en situations diverses)
- Soumission du chien à une évaluation comportementale entre ses 8 mois et 1 an.

- Obtention d'un permis de détention : dès 2 mois aux 8 mois du chien, vous devrez demander un permis de détention provisoire. Ensuite, après l'évaluation comportementale, vous pourrez obtenir un permis de détention définitif.
- Déclaration à la Mairie de votre lieu de résidence. Si vous déménagez, vous devez le déclarer aussi dans la Mairie de votre nouveau lieu de résidence.
- Souscription d'une assurance de responsabilité civile
- Obligation de museler et tenir en laisse votre chien sur la voie publique. L'accès d'un chien de catégorie 1 aux lieux publics (à l'exception de la voie publique) et aux locaux ouverts au public est interdit.

Le fait de ne pas détenir de permis provisoire ou définitif de détention est passible d'une amende d'un montant maximal de 750 €. Le Maire peut vous mettre en demeure de régulariser la situation dans un délai d'un mois. En l'absence de régularisation, le Maire peut ordonner le placement de l'animal en fourrière et faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie. Les frais de capture, de transport, de garde et d'euthanasie sont à votre charge.



Pour rappel, deux containers sont à votre disposition au cimetière :

- L'un exclusivement pour les végétaux (fleurs fanées, feuilles mortes, plantes séchées). Bien retirer les papiers et plastiques d'emballage, les rubans et mousses, pots et godets en plastique
- L'autre pour les déchets non compostables (pots, godets, sacs, films, rubans, fleurs artificielles, mousse, etc..) qui ne doivent pas être déposés avec les végétaux

Merci de respecter ces consignes de tri.

Etat Civil

Naissance

Bienvenue à :

Antonin Charles Lionel LAVAL né le 7 mars 2023

Mariage

Toutes nos félicitations à :

Laurent DELPUECH & Gladys LEGRAND le 27 mai 2023

Décès

Toutes nos condoléances à leurs familles :

Marcelle HERMIER épouse DENISOT décédée le 12 décembre 2022

Sébastien ROBIN décédé le 5 janvier 2023



Alicia COSTA-SERRA
Conseillère en immobilier

06 49 55 98 31
alicia.costa-serra@iadfrance.fr
Serbonnes (89)

Suivez-moi   

iadfrance.fr

El Alicia COSTA-SERRA, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IBD France immatriculée au RSAC de SENS sous le numéro 913 889 523 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Pompiers	le 18	Serrurerie :	
SAMU	le 15	SARL ROSSIGNOL	03.86.66.36.66
Gendarmerie Pont/Yonne	03.86.67.11.17	Mécanique agricole :	
Gendarmerie Sergines	03.86.66.30.17	SARL AGRITEST'S	03.86.66.49.55
	Ou le 17 (urgences)	ERMAS	03.86.66.47.22
Hôpital de Sens	03.86.86.15.15	Travaux publics :	
Hôpital de Montereau	01.64.31.64.31	Nicolas CHARIOT	03.86.67.02.99
Hôpital d'Auxerre	03.86.48.48.48	Terrassement :	
Clinique Paul Picquet Sens	03.86.95.86.86	SARL ENTREPRISE GIRARD	03.86.67.00.79
Médecins généralistes :		Portes/Fenêtres/Volets/Vérandas :	
Pont/Yonne :		ENTREPRISE PROSPER	03.86.67.09.06
Dr Dardenne	03.86.67.04.91	Motoculture :	
Dr Tramoy	03.86.67.01.21	Gauthier Jardins Loisirs	03.86.67.12.79
Sergines : Dr Lefoulon	03.86.66.30.03	Espaces verts :	
Vinneuf : Dr Gallet	03.86.66.88.67	Yoann GOBEROT	06.17.17.34.08
Pharmacies :		Didier BLANCHARD	06.46.17.25.46
Pont/Yonne : Truchot	03.86.67.19.00	JARDI PROPRES	06.99.23.77.28
Filaine	03.86.67.15.01	Transports :	
Sergines : Mauperin	03.86.66.30.22	TPS PIROELLE	03.86.88.06.40
Vinneuf : Salaun	03.86.66.83.37	Caviste	
Infirmiers à Pont/Yonne :		La Cave des Préaux	03.86.66.63.17
Duval-Noël-Rouget	03 86 86 62 46	Brasseur	
Beaumale-Bregere-Fournier	03.86.67.11.06	Les bières de Papa	06 82 15 02 27
Bruneau	03.86.66.62.41	Immobilier :	
Infirmiers à Courlon sur Yonne :		Camille LECOMTE	06.50.06.89.97
Limoges Matthieu	06 45 00 70 73	Maurice DI CARLO	06.10.55.89.33
Infirmiers à Michery :		Alicia COSTA-SERRA	06.49.55.98.31
Cabinet Infirmier	06 49 79 04 47	Tatouages :	
Infirmiers à Sergines :		D-BO TATTOO	06.77.77.40.04
Bouteiller Valérie	06 45 00 70 73	Beauté :	
Aide à domicile :		Institut Magic Nail's art	06.34.33.91.84
SERENITE SAP	03.86.64.20.08	Belleditta Onglerie	06.81.84.52.65
CLEAN FLO SERVICES	06.46.70.85.60	Chambres d'hôtes :	
Entreprises/Artisans/commerçants Serbonnois		Les Portes de Bourgogne	06.64.85.89.01
Plomberie :		Chambres d'hôtes, gîte rural :	
David BERTRAND	03.86.67.23.14	LE GRAND-VARENNES	www.grand-vareennes.fr
Richard BOYER	03.86.66.81.15	Lieu de réception avec hébergements :	
Lavage véhicules à domicile :		DOMAINE DU PETIT VARENNES	www.domainedupetitvareennes.fr
N.C.M.L.	07.67.01.17.87		
Pièces détachées véhicules/industrie :			
G.E.P.S.	06.49.29.11.07		



Secrétariat de Mairie

Tél : 03.86.67.11.25

mairie-serbonnes@wanadoo.fr

www.mairie-serbonnes.com

Heures d'ouverture :

Lundi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 30

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h 00 à 11 h 00



Bibliothèque Municipale

Tél : 03.86.64.28.50

bm.serbonnes@gmail.com

Ouverte les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30

et les samedis matin de

10 h 00 à 12 h 00



Paroisse

Les messes sont célébrées aléatoirement dans les différentes communes de la paroisse. Pour connaître les horaires et églises de célébration, vous pouvez consulter le site de la Paroisse St

Louis à l'adresse web suivante :

www.yonne.catholique.fr/saint-louis/

Au fil de l'Yonne est édité par la Mairie de Serbonnes. Le numéro est tiré à 400 exemplaires.

Rappel : notre journal communal est maintenant consultable sur notre site internet dont l'adresse est reprise ci-dessus.

Directeur de Publication : O. Martin Rédacteur en Chef : O. Martin

Commission Rédaction : A. Bédékovic, C. Grellet, E. Janot, B. Joing, O. Martin, A. Serdin, C.

Varache – Photos : C. Grellet, O. Martin, A. Serdin, C. Varache, G. Flahaut - Tous droits réservés

Conception graphique/saisie/PAO : A. Bédékovic – Imprimé par A2F 32 rue de la Cave 89140 St Sérotin

Crédit photo de couverture : Gilles LASNE

